



## **EPREUVE D' EDUCATION**

### **1/ Présentation :**

Cette épreuve a pour but de mettre en évidence le niveau de docilité et d'éducation. Elle se présente sous la forme de 14 tests.

### **2/ Condition de Participation**

L'épreuve est ouverte aux équidés dès l'âge de 1 an.

Les aides artificielles sont autorisées (sticks, fouet, badine).

L'aide d'une personne extérieure est autorisée sous condition de pénalité sur la note du test passé en sa présence.

Les meneurs devront être en tenue correcte.

### **3/ Elimination**

- L'élimination sera immédiate pour tous comportements dangereux de l'animal (cheval qui mord, qui se cabre, coup de pied...)

- Perte de contrôle du cheval et/ou manquement aux règles de sécurité mettant les spectateurs, le meneur ou toute autre personne en danger.

- Tout comportement du meneur contraire au code de bonne conduite par rapport à l'animal ou par rapport au jury.

- 3 tests non réalisés

### **4/ Déroulement :**

Le concurrent est tenu de respecter les horaires de passage.

Le concurrent est tenu de respecter l'ordre des tests comme indiqué ci-après.

#### **Ordre des 14 tests :**

- Lâcher le cheval dans un enclos installé en rond ; il lui est laissé 1 à 2 minutes d'acclimatation, le meneur à l'extérieur de l'enclos.
- Licoler le cheval dans un enclos
- Sortir l'équidé de l'enclos en respectant l'homme et l'élément. Le cheval suit, longe détendue, le meneur qui se situe à l'épaule ou devant le cheval
- Mettre le cheval à l'attache, le meneur s'éloigne hors de la vue de l'animal
- Demander au cheval de céder des hanches de chaque côté afin de laisser le passage au meneur (aide de la main ou d'un stick autorisée)
- Panser le cheval (passage franc au bouchon sur la tête, le dos, les flancs, le grasset et les membres jusqu'au boulet) sans réaction de défense
- Prendre les 4 pieds - curage des pieds avec extension (position du maréchal-ferrant). Le pied doit être tenu en main au moins 5 sec.
- Faire monter le cheval dans un van et descendre en reculant (stick, badine) aides extérieures autorisées sous conditions de pénalité.
- Garnir et harnacher ; de 1 an à 2 ans mettre un tapis et un surfaix sanglé ; à partir de 3 ans, harnachement + bridon.

## Annexe 1 du Règlement des Concours d'utilisation du PEJE

- Marcher en main en confiance (rènes passées par-dessus la tête, sans tension) et franchir 3 passages « d'obstacles » choisis par les organisateurs, chaque passage équivaut à un test :
  - passage d'un pont ou planche au sol
  - passage d'un couloir de 1,50m et 3m de long pouvant être matérialisé de cyprès, barres ou bottes de paille
  - déplier une carte de randonnée
  - passage à travers des branches ou des rideaux
  - franchissement d'un tronc ou d'un cavaletti (de 40 cm de hauteur)
  
- A partir de 3 ans Monter sur le cheval

Le jury sera composé de 2 à 3 juges, jugeant individuellement

### **5/ Notation :**

Chaque test est noté sur 6 points selon le barème.

La notation se fera de la manière suivante :

- Non acquis = 0
- Suffisant = 2
- Bien = 4
- Très bien = 6

Une note reflétant la soumission et le respect est ensuite donnée sur 8 points (notation libre jusqu'à 8).

Une note sur l'allant du cheval sera également donnée sur 8 points (notation libre jusqu'à 8).

Les chevaux de 1 à 2 ans ne passeront pas le dernier test du montoir/attelage et auront une note totale bonifiée de 6 points.

L'épreuve est notée sur 100 points au total.

Les mentions de qualification de l'équidé seront réparties de la façon suivante :

- De 28 à 53: Qualifié
- De 54 à 67 : Qualifié mention bon
- De 68 à 100 : Qualifié mention Excellent

Les erreurs de parcours seront pénalisées de 2 points par erreur, cette pénalité pourra s'élever à 4 points et donnera l'élimination en cas d'une 3<sup>ème</sup> erreur.

Il est possible de s'engager « hors parcours d'excellence » (contre frais d'engagements).

### **Matériel :**

- un van
- un enclos fermé et sécurisé installé en rond de 6 mètres (environ) de diamètre et de 2 m de hauteur (ex : 8 barrières de 2 m de haut, rubans électriques, ATTENTION pas de barrière de ville)
- Matériel nécessaire pour réaliser les 3 passages obligatoires au choix.

## FCT - PROTOCOLE "EDUCATION"

Epreuve ouverte aux chevaux de territoire à partir de 1 an

LEBU : .....

NOM DU CHEVAL: .....

DOSSARD N°: .....

DATE : .....

AGE DU CHEVAL: .....an(s)

POSTES	ELEMENTS DE JUGEMENT	NOTES					COMMENTAIRES
		0	2	4	6		
Lâcher le cheval dans un enclos	Calmé du cheval/placidité						
Attraper, licoler le cheval	Vient à l'homme/ reste statique/ fuit l'homme						
Sortir l'équidé de l'enclos	Sort de l'enclos en respect de l'homme et des éléments (ouvrir et fermer l'enclos)						
Attacher le cheval	Reste calme, attitude du cheval, si tire au renard : non acquis						
Demander au cheval de céder dans ses hanches	Respect de l'ordre, pas de réaction de défense						
Panser le cheval (pansage franc au bouchon de la tête, oreille, dos, flancs, grasset et membres jusqu'au boulet et queue)	Se laisse panser, pas de réaction de défense						
Prendre les 4 pieds, curer les pieds avec extension en position du maréchal-ferrant le pied doit être tenu en main au moins 5 sec	Calmé et sans réaction de défense						
Faire monter le cheval dans un van et descendre en reculant	Troisième essai : non acquis Ne monte pas ou ne descend pas : non acquis						
Garnir et harnacher à partir de 3 ans							
A partir de 1 an – tapis + surfaix							
Marcher en main	rênes/longe détendue(s), marche en confiance						
Obstacle 1	calme, franchise, allant						
Obstacle 2	calme, franchise, allant						
Obstacle 3	calme, franchise, allant						
A partir de 3 ans : Montoir / Attelage	immobilité, calme						

Toute attitude dangereuse pourra entraîner l'ajournement (animal comme meneur/cavalier) - Aide extérieur : -2 points.

0 : Non acquis    2 : suffisant    4 : Bien    6 : Très bien  
Les chevaux de 1 à 2 ans ne passeront pas le dernier test du montoir/attelage et auront une note totale bonifiée de 6 points.

Nom des juges : .....    Signature : .....

Société Française des Equidés de Travail

SFET c/o Institut Français du Cheval et de l'Équitation - 3ème étage, 83-85 Boulevard Vincent Auriol - 75013 Paris

